

AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE ASSUJETTI AU DROIT DE PRÉEMPTION

Important : Le présent avis doit être complété, signé et notifié à la Ville de Mont-Tremblant par le propriétaire d'un immeuble assujetti au droit de préemption (ou son mandataire ou représentant dûment autorisé) dès la conclusion avec l'acheteur d'une offre d'achat acceptée et inconditionnelle.

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

1.1 Désignation de l'immeuble

Adresse (Veuillez indiquer l'adresse de l'immeuble assujetti. Si l'immeuble assujetti est vacant, indiquer le nom de la rue.)
Numéro(s) de lot(s) (cadastre) (Veuillez indiquer le(s) lot(s) visé(s) par l'offre d'achat. Le(s) numéro(s) de(s) lot(s) sont indiqués sur le relevé de taxes municipales.)
Numéro de matricule (Veuillez indiquer le numéro matricule relié à l'immeuble assujetti, lequel est indiqué sur le relevé de taxes municipales. Il comporte onze chiffres suivis de 000-0000.)

1.2 Usage de l'immeuble

Veuillez indiquer à quelle(s) fin(s) est utilisé l'immeuble assujetti.

☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Mixte ☐ Industriel

Autre

1.3 Occupation de l'immeuble

Veuillez indiquer qui occupe l'immeuble assujetti. Les baux en vigueur doivent être joints au présent avis.

☐ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Propriétaire et locataire ☐ Vacant ☐ Autre

Autre

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

Veuillez compléter la sous-section 2.1 ou 2.2, selon le cas.

2.1 Personne physique

Propriétaire 1

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

Propriétaire 2

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

Propriétaire 3

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	



2.2 Personne morale

Veuillez indiquer le nom et le siège social de la personne morale qui est propriétaire de l'immeuble assujetti (société par actions, société en nom collectif, personne morale sans but lucratif, syndicat de copropriété, fiducie, etc.). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registraire des entreprises du Québec et/ou aux documents constitutifs. De plus, veuillez compléter la section 3 ci-après.

Nom déclaré :
Adresse du siège social :

SECTION 3 - RENSEIGNEMENTS SUR LE MANDATAIRE OU REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE (SI APPLICABLE)

Veuillez compléter la présente section seulement si le propriétaire est représenté par un mandataire ou un représentant dûment autorisé. Veuillez joindre au présent avis une copie du mandat, de la procuration ou de la résolution qui autorise ce dernier.

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

SECTION 4 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHETEUR DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

Veuillez indiquer les coordonnées de l'acheteur qui a signé l'offre d'achat de l'immeuble assujetti, en complétant la sous-section 4.1 ou 4.2, selon le cas. Si celui-ci est représenté par un mandataire ou un représentant autorisé, veuillez compléter la sous-section 4.3.

4.1 Personne physique

Acheteur 1

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

Acheteur 2

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

4.2 Personne morale

Veuillez indiquer le nom et le siège social de la personne morale qui est l'acheteur de l'immeuble assujetti aux termes de l'offre d'achat (société par actions, société en nom collectif, personne morale sans but lucratif, syndicat de copropriété, fiducie, etc.). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registraire des entreprises du Québec et/ou aux documents constitutifs.

Nom déclaré :
Adresse du siège social :

4.3 Mandataire ou représentant

Veillez compléter la présente section seulement si l'acheteur est représenté par un mandataire ou représentant dûment autorisé. Veillez joindre au présent avis une copie du mandat, de la procuration ou de la résolution qui autorise ce dernier.

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

SECTION 5 – PRIX ET CONDITIONS DE L'ALIÉNATION PROJETÉE

Veillez indiquer le prix et les conditions reliés à l'aliénation projetée (vente, cession, donation ou autre transfert de propriété) qui vise l'immeuble assujéti.

5.1 Prix

Veillez inscrire le prix de l'aliénation projetée, conforme à l'offre d'achat. Si l'aliénation projetée comporte une contrepartie non monétaire, veuillez fournir une estimation fiable et objective de la valeur de cette contrepartie.

Prix de l'aliénation projetée	\$
L'aliénation projetée comporte une contrepartie non monétaire ☐ Oui ☐ Non	
Description de la contrepartie non monétaire	
Estimation fiable et objective de la valeur monétaire de cette contrepartie	\$

5.2 Conditions

Veillez indiquer les conditions de l'aliénation projetée, conformes à l'offre d'achat (y compris la date de prise de possession et la date de signature de l'acte de vente).

--

5.3 Intervenant(s)

Si l'offre d'achat implique un courtier immobilier, veuillez indiquer les coordonnées du courtier immobilier.

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

SECTION 6 – INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Si vous avez des informations utiles ou des commentaires à formuler, veuillez les ajouter à cette section. Si vous voulez qu'un représentant de la Ville communique avec une personne autre que le propriétaire de l'immeuble assujéti (notaire, courtier immobilier, etc.), veuillez le mentionner à cette section.

--



SECTION 7 – DOCUMENTS À JOINDRE AU PRÉSENT AVIS

Veuillez notifier, en même temps que le présent avis, les documents suivants (si applicable) :

- Offre d'achat inconditionnelle acceptée et signée
- Rapport sur l'estimation fiable et objective de la contrepartie non-monétaire
- Mandat, procuration ou résolution autorisant le mandataire ou le représentant à agir
- Certificat de localisation ou plan de l'arpenteur-géomètre
- Baux
- Contrat de courtage
- Étude(s) environnementale(s)
- Rapport(s) d'évaluation de l'immeuble
- Rapport(s) d'inspection de l'immeuble
- Autre(s) étude(s) ou document(s) visé(s) par l'offre d'achat

Veuillez noter que vous avez l'obligation de notifier à la Ville un avis indiquant le prix, les conditions de l'aliénation projetée, le nom de la personne qui envisage d'acquérir l'immeuble assujéti ainsi qu'une estimation fiable et objective de la valeur de la contrepartie non monétaire (si applicable). À défaut, le présent avis d'intention d'aliéner sera réputé incomplet et non recevable.

Si ces documents ne sont pas notifiés à la Ville de Mont-Tremblant en même temps que le présent avis d'intention, ils doivent être transmis dans les plus brefs délais.

SECTION 8 – SIGNATURE DE L'AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER

Et le présent avis d'intention d'aliéner est donné et signé comme suit :

À (Lieu de signature de l'avis)
Le (Date de signature de l'avis)
Par (Nom et prénom du signataire et propriétaire de l'immeuble assujéti, ou de son mandataire ou représentant autorisé)

Je déclare que les informations transmises sont vraies et exactes au meilleur de ma connaissance

(Signature)

(Formulaire adapté du formulaire de la Ville de Terrebonne. Nos remerciements.)

